

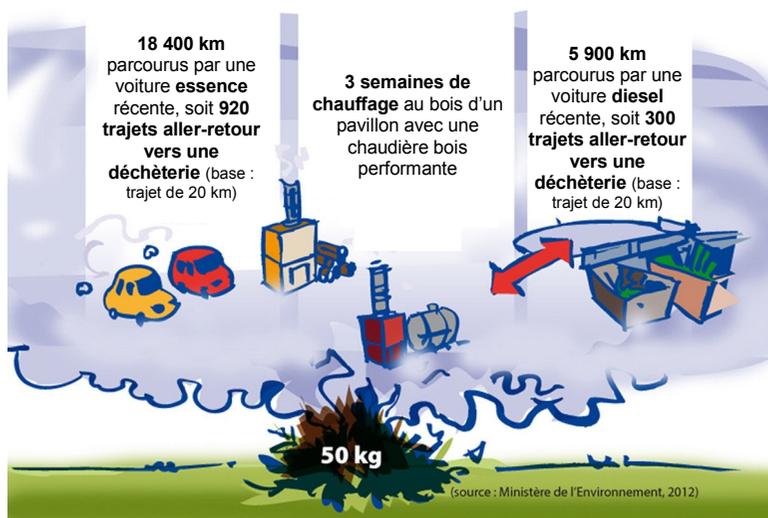
LE SAVIEZ-VOUS ?



EN FRANCE, LA MAUVAISE QUALITÉ DE L'AIR...

...CAUSE 48 000 DÉCÈS PRÉMATURÉS PAR AN *
...RÉDUIT de 9 MOIS en moyenne L'ESPÉRANCE DE VIE
...EST A L'ORIGINE DE MALADIES OU D'INSUFFISANCES RESPIRATOIRES
...COÛTE PLUS DE 100 MILLIARDS D'EUROS PAR AN**

50 kg de végétaux brûlés émet autant de **poussières** que :



En région Haute-Normandie, 48 % de la population réside dans des zones dites sensibles à la dégradation de la qualité de l'air. (source : Air Normand 2013)

Contrairement à une idée reçue, l'apport volontaire en déchèterie est préférable à une combustion à l'air libre.

* Source : Santé publique France 2016
** Source : rapport du Sénat 2015



LE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE DES DÉCHETS VERTS : C'EST INTERDIT !



ARRÊTEZ DE VOUS ENFLAMMER !!

